LA FARE
LES OLIVIERS
La Mantesada
Journal municipal de La Fare les Oliviers
Juillet 2008 - n° 61

Edito

Le mot du Maire

Chers Farencs,

Voici le premier numéro de cette nouvelle mandature qui vous présente l'équipe récemment élue.
En mars dernier, vous avez largement accordé votre confiance à la liste que je conduisais. Avec mes co-listiers, je tiens à vous en remercier très sincèrement.
Nous restons modestes et avons pleinement conscience de tout le travail qui reste à accomplir pour bien équiper notre commune.
Comme je l'ai souvent dit, je serai le Maire de tous, à l'écoute et au service de tous.

Dès le 23 mars, l'ensemble des élus, dont la motivation ne laisse aucun doute, s'est mis au travail, s'appuyant sur la compétence des services municipaux.
Déjà, de nombreux dossiers, suivis par cette équipe homogène, dynamique et motivée sont à l'ordre du jour : logements sociaux, aménagement de voies (avenue Charles de Gaulle, rue Frédéric Mistral, etc.), parkings au centre du village,... et je suis heureux de vous confirmer qu'un de nos grands projets se concrétise, la déviation.

Je suis attaché au bien-être des farencs, et les trop nombreuses marques d'incivisme doivent être sanctionnées : dégradations volontaires, stationnements anarchiques, code de la route non respecté, ...
Nous devons faire respecter la réglementation et le bien public. À cet effet, je vais renforcer l'effectif de la Police Municipale.

Ma passion pour la commune et ceux qui ont choisi d'y vivre, m'a permis de me libérer professionnellement. Je tiens donc mes engagements et dès le mois de septembre 2008, je pourrai vous recevoir en Mairie, tous les vendredis après-midi, sans rendez-vous.

Le développement durable étant au cœur de nos priorités, toute la communication municipale se fera sur papier recyclé.

Soyez persuadés qu'avec mon équipe municipale nous avons à cœur de tenir nos engagements avec comme objectif l'amélioration constante de la qualité de vie à La Fare les Oliviers.

Bien Cordialement

Olivier GUIROU
Maire de La Fare les Oliviers
Vice-Président Agglopole Provence

Sommaire

Vie publique
page 3

Déviation
page 4

Cadre de vie
page 5

Jeunesse
page 6

Carnaval
page 7

Enseignement
page 8

Social
page 9

Le conseil municipal
pages 10-11

Culture
pages 12, 13

Environnement
pages 14, 15

Pratique
pages 16, 17, 18

Tribune libre
pages 19

Sortir à La Fare
pages 20

VILLE DE LA FARE LES OLIVIERS

La Mantesada n° 61
Journal d'information municipal édité par la Mairie de la Fare les Oliviers, place Camille Pelletan
13580 La Fare les Oliviers
e-mail : smack@lafarelesoliviers.fr
Directeur de la publication :
Olivier GUIROU
Conception et rédaction :
Corine SILVY et Sylvie MACK
Réalisation et impression :
Espace imprimerie
9, boulevard Ricoux - 13014 Marseille
Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Souvenir des Déportés

Le dimanche 27 avril 2008 nous nous sommes souvenus et avons honoré tous ceux qui ont été victimes de la déportation au cours de la seconde guerre mondiale.
Ce devoir de mémoire est indispensable pour qu'une telle horreur ne se reproduise jamais et pour que les générations montantes aient le courage et l'énergie de construire un monde meilleur.
Lors de cette cérémonie Pauline GASPARI, Alice TARDIEU et Idir RAFFIN élus au conseil municipal junior ont lu le témoignage de Marius ROSSI qui a survécu de l'enfer du camp de déportation de Buchenwald.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Cette commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale est une journée symbolique où fidèles à notre devoir de mémoire nous nous sommes rendus en cortège au monument aux morts pour effectuer le traditionnel dépôt de gerbes de la municipalité et des diverses associations de combattants.
Nous avons rendu hommage au courage et au patriotisme de tous ceux qui ont contribué au péril de leur vie à construire la victoire et à tous les survivants meurtris dans leur chair.

Cette cérémonie a été précédée par la remise de cinq décorations attribuées par le Lieutenant Colonel Georges THOUVENEL, secrétaire de l'association des Anciens Combattants de La Fare et par M. Pierre TOURENC, président de l'association Républicaine des Anciens Combattants de La Fare.

- M. Michel MINKO : la croix du combattant et la médaille commémorative du maintien de l'ordre avec agrafe Algérie.
- M. André GIRAUD : la médaille coloniale avec agrafe extrême orient.
- M. César UGHETTO : la croix du combattant et la médaille commémorative Algérie.
- M. Honoré CHRETIEN : la médaille commémorative Algérie.
- M. Jean Pierre OLLIER : la médaille de porte drapeau.

Directrice Générale des Services

Le 2 juin 2008, Monsieur le Maire Olivier GUIROU a souhaité la bienvenue à Madame Liliane BERTET nouvelle Directrice Générale des Services sur notre commune.
Les adjoints au Maire étaient également présents pour l'accueillir.

Mariée, 2 enfants résidant sur la commune d'ENSUÈS LA REDONNE
• 1993 / 2001 Directrice Générale des Services d'ENSUÈS LA REDONNE
• 2001 / 2002 Chargée de mission auprès du Directeur Général des Services de la COMMUNAUTÉ URBAINE de MARSEILLE. (Affaires juridiques et contentieux)
• 2002 / 2008 Directrice Générale des Services à VENTABREN

Commerce

Tout doit être fait pour maintenir des commerces dans le centre ancien du village. La réorganisation du centre du village de sa circulation de ses stationnements à laquelle la délégation a consacré ses premières actions dans ce dossier, suivies de la réalisation de la déviation devenue très proche grâce aux actions très rapides et très efficaces de notre Maire Olivier GUIROU, vont transformer l'attractivité des commerces et les conditions de leur accès. Les commerçants seront associés de bout en bout à l'élaboration de ces projets.

La déviation : un projet qui se concrétise enfin !

Réunion du 28 mai à la Fare les Oliviers

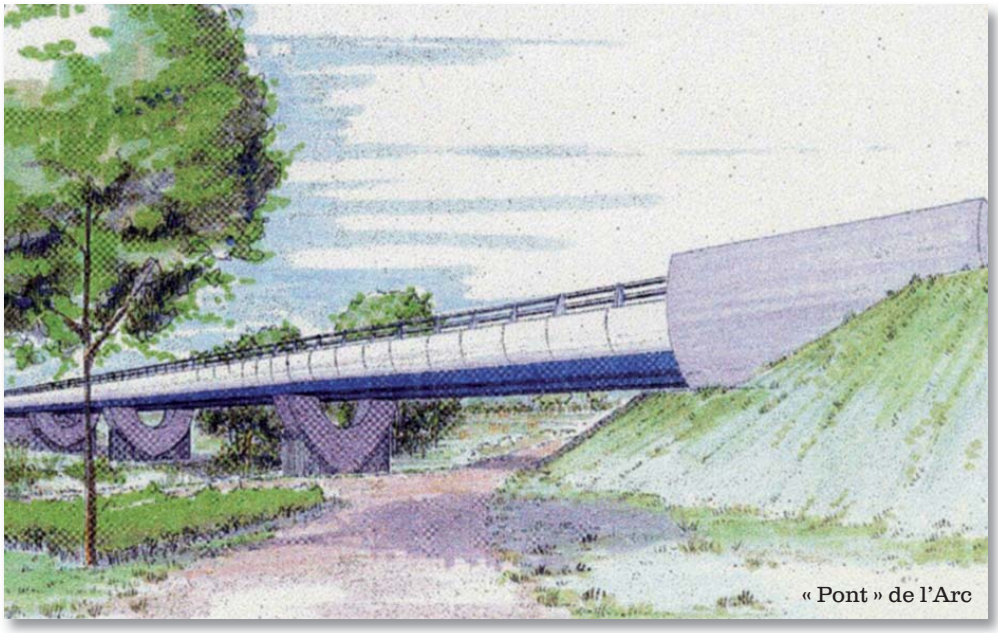

« Pont » de l'Arc

Avant

Après

Avant

Après

Une réunion s'est tenue en mairie, le 28 mai dernier, en présence de Monsieur ANDREONI, Vice Président du Conseil Général Délégué aux Routes, Monsieur MAGGI, Vice-Président du Conseil Général, Monsieur GUIROU, Maire de La Fare les Oliviers et de son équipe municipale.

Cette réunion, à l'initiative de Monsieur le Maire, avait pour objet l'état d'avancement de la procédure d'expropriation qui conditionne la prise de possession des terrains par le Conseil Général.
Monsieur le Maire, en priorisant le projet de la déviation, souhaite véritablement redonner au centre ville sa vocation première.
Cette procédure devrait s'achever par la visite prochaine du juge de l'expropriation sur les parcelles des administrés expropriés. Cette dernière étape mettra un terme à la procédure administrative et judiciaire de l'expropriation.
Plus de la moitié des propriétaires farencs, concernés par le tracé du projet de déviation, ont accepté une cession amiable soit 36 au total.
Monsieur GUÉRINI, Président du Conseil Général a confirmé à Monsieur le Maire que le financement du projet de la déviation était provisionné.
Préalablement aux travaux, un diagnostic archéologique devra déterminer si les terrains renferment des traces d'anciennes civilisations. Ce diagnostic a pour objectif de détecter et dater d'éventuels vestiges archéologiques.
Si l'intérêt scientifique des vestiges est avéré et leur état de conservation suffisant, il peut être décidé de procéder à la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Les travaux devraient débuter 1er semestre 2009 et être achevés fin 2011

Les premiers travaux sur la commune débuteraient par le carrefour giratoire de La Pomme de Pin, l'aménagement de la Route Département 10 et l'ouvrage d'art de 130 m. (Voir ci-contre)

Trions les déchets
pour notre avenir

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter et au cours des trente dernières années, elle a été multipliée par 2 en France.
Pourtant, 60% du volume de nos poubelles pourrait être recyclé.
Sans y penser, nous nous débarrassons chaque jour de matériaux qui pourraient servir à fabriquer de nombreux objets que nous utilisons quotidiennement. Pour être recyclés, les emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères sinon ils sont irrécupérables.
Il faut donc apprendre à trier ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.
Aujourd'hui il est impossible d'ignorer ce réflexe citoyen à l'heure où toutes les communes sont équipées de points d'apport volontaire comportant des colonnes ou bacs de différentes couleurs.
Sur le territoire d'Agglopole Provence, les communes sont dotées de bacs de trois couleurs :
Le vert est réservé aux verres (bouteilles, pots et bocaux).
Le bleu accueille le papier uniquement (journaux, magazines et publicités).
Le jaune est dévolu aux emballages (bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires, cartons et emballages métalliques). Depuis le mois de janvier, ces colonnes jaunes peuvent accueillir les bouteilles en plastique ayant contenu de l'huile ou des corps gras.
Afin de vous aider à faire les bons gestes, vous pouvez vous procurer en mairie où auprès d'Agglopole Provence différents guides du tri et les informations relatives au fonctionnement de la déchetterie de la Vautubière.
À l'heure où la notion de développement durable devient prépondérante dans nos sociétés, où il convient de concilier la préservation de l'environnement avec nos besoins et objectifs de développement, où il faut à la fois répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures, la collecte sélective ne peut plus être négligée. La participation de chacun est donc fondamentale. Alors n'hésitez plus à trier vos déchets, c'est un geste d'avenir.

La seconde vie des déchets
Une fois collectés les emballages prennent la direction du centre de tri où ils sont groupés par catégories puis envoyés dans des usines de recyclage.
Nos déchets entament alors une nouvelle existence.
Sans le savoir, nous utilisons au quotidien des objets déjà valorisés.
Ainsi la polaire rangée votre armoire a sans doute été confectionnée à partir de bouteilles en plastique et le vélo sur lequel vous pédalez a peut-être été fabriqué à partir de boîtes de conserve.
À raison d'un peu plus d'un kilo en moyenne d'ordures ménagères jetées dans nos poubelles chaque jour, on produit 3 fois plus de déchets qu'il y a 25 ans.
Ne les jetons plus, offrons leur plutôt une seconde vie.
Agglopole Provence édite le guide de la récupération et du réemploi. Ce guide propose des adresses de commerces, établissements publics, associations permettant le don, l'échange, l'emprunt, la location, la réparation, la vente ou l'achat d'occasion.

Pour plus de renseignements :
Agglopole Provence :
– Service Collecte et Traitement des Déchets Ménagers : 04 90 44 77 95
– Déchets encombrants : 04 90 53 43 39

Travaux
Aménagement du village

La priorité : mettre un terme aux bouchons dans le centre du village et à la situation chaotique du stationnement.
À cet effet le dossier de l'aménagement d'un nouveau stationnement à quelques dizaines de mètres du centre du village est en cours d'élaboration. Il va permettre la réglementation du parking Pasteur, l'offre d'un stationnement disponible sans aléas, pour les habitants des rues : Gambetta, Victor Hugo et Jonquières et la suppression du stationnement sur l'avenue Pasteur, tout en conservant des places de stationnement minute réglementées.
En juillet commenceront les premières réunions pour définir les orientations du réaménagement du centre du village après la déviation : trottoirs, sens de la circulation, style architectural, mobilier urbain.
C'est durant ce mandat, qu'enfin, grâce à une équipe volontaire, dynamique, laborieuse et engagée, soutenue par notre Maire Olivier GUIROU totalement déterminé et dévoué, que notre village va pouvoir enfin respirer.

- **Rue Frédéric Mistral**
Enfouissement des réseaux en cours
éclairage public : pose de luminaires
Travaux pluvial terminés.
- **Rue Meunier**
Enrobés en attente.
- **Avenue Foch**
Modification réseaux eaux usées et adduction eau potable en juillet/août
Pluvial travaux juillet/août.
- **Parking**
Parking Moulin : les travaux débuteront fin 2008/début 2009.
Parking Gambetta : projet en cours d'élaboration.
- **RD10 - Avenue du Général de Gaulle**
Busage, travaux en cours.
- **Paul Eluard**
Modification réseaux des eaux usées et adduction eau potable terminés.
- **Chemin de la Gueirarde**
Pluvial travaux juillet/août.
- **Accès aux bassins Saint Exupéry :**
Travaux avant la fin 2008.
- **Impasse des Perdrix**
Travaux eaux usées en cours.
- **Comité Communal des Feux et Forêts (CCFF)**
Réalisation d'un vestiaire.

9ème Fête du Sport 8 juin 2008

Pour sa neuvième édition la Fête du Sport 2008 a connu un grand succès. Placée sous le signe de la convivialité et du sport en famille, un grand nombre de personnes ont assisté à la manifestation. L'espace pique-nique organisé sous la pinède a accueilli de nombreuses familles.
Cette année encore, l'ensemble du tissu associatif s'est mobilisé autour du service Sport Associations Jeunesse pour mettre en œuvre cette manifestation. Belle journée où tous les enfants, venus avec leurs parents, ont pu gagner de nombreux lots en participant activement aux animations proposées. Les jeunes bi crosseurs ont, eux aussi, été comblés par la venue de l'équipe du « Team Star Light » qui a enchanté petits et grands en ponctuant l'après-midi de shows bicross d'une grande virtuosité.
Pour la première fois cette année de nombreux ateliers ont été mis en place pour accueillir les tout-petits : structure gonflable, parcours habilité, parcours acrobranche,...
La Fête du sport est ouverte à tous. Elle participe au développement des associations qui comptent chaque année, de plus en plus de nouveaux membres. Le rôle de la municipalité est de proposer des activités sportives accessibles à tous les farencs.
Notre vocation n'est pas de former des sportifs de haut niveau, mais plutôt de susciter chez les enfants l'envie de pratiquer un sport. La municipalité tient à remercier très chaleureusement toutes les associations de la commune, les services techniques, le service restauration, et bien entendu le service sport associations jeunesse, sans qui cette 9ème Fête du Sport ne pourrait avoir lieu.
Nous espérons encore plus de participants l'année prochaine. L'esprit sportif demeure à La Fare les Oliviers.

Conseil Municipal Junior

Les élections du CMJ ont eu lieu le lundi 22 octobre sur les 3 établissements scolaires. Au total 26 jeunes, issus des classes de CM1/CM2/6ème/5ème, ont été élus pour représenter leurs camarades au sein du village pour une durée de 2 ans. De ces élections trois commissions de travail ont été crées :
• commissions Sport/Animation/Loisirs composée de 9 jeunes qui se réunissent le mercredi de 13 h 30 à 14 h 30.
• la commission Environnement/Aménagement/Citoyenneté les jeunes se retrouvent le mercredi de 15 h à 16 h.
• la commission Solidarité/Culture/Communication qui se rencontre le vendredi de 16 h 45 à 17 h 45. Ces commissions se réunissent tous les 15 jours, 3 semaines selon les projets. La première séance plénière a eu lieu au mois de novembre ; l'objectif de ce premier conseil municipal était de présenter les jeunes élus, les commissions de travail, les jours et heures de réunion de travail. Le 25 avril, lors de la deuxième séance plénière, les jeunes conseillers ont voté leurs projets à main levée en présence de Monsieur le Maire Olivier GUIROU et l'ensemble des élus.

LES PROJETS VOTÉS ET VALIDÉS
- Leur participation au carnaval, ils ont décoré un char et écrit le jugement du Caramentran.
- Les séances de cinéma : la première aura lieu le mercredi 24 septembre à 15 h à l'auditorium.
- Le 31 octobre film à 16 h à l'auditorium suivi de la soirée halloween.
- Organisation de la Boum de noël.
- Participation active des jeunes pour la fête du sport.
- Nettoyage des abords de la colline, entretien régulier de la piste de bicross.
- Concours d'affiches concernant l'environnement.
- Des marques pages sur le même thème seront réalisés et distribués dans les établissements scolaires.
- Des sachets pour les déjections canines ont été mis en place à l'accueil de la Mairie et de l'Annexe.
- Rencontres inter génération avec la Maison de Retraite.
- Rencontre avec des personnes handicapées.
- Organisation d'un vide grenier.
- Création d'un journal avec toutes les actions concernant le CMJ.
- Une exposition « créateurs farencs » : toutes les personnes désirant exposer une « œuvre » pourront le faire à la bibliothèque municipale. Un prix sera attribué.
- Atelier Manga (octobre/novembre)

Ecole municipale des sports

Stages multisports / Été 2008

STAGE JUILLET 1 – Enfants de 6/8 ans
• Du mercredi 9 au vendredi 11 juillet
• Thème du stage : cirque • Activités : roller / équitation / cirque / acrosport et construction de balles de jonglages
• Coût : 30 €
STAGE JUILLET 2 – Enfants de 9/13 ans
• Du mardi 15 au vendredi 18 juillet
• Thème du stage : stage aventure
• Activités : course d'orientation / épreuves aventure / cirque / acrosport / kayak / escalade / équitation / tir à l'arc.
• Coût : 40 €
STAGE D'AOÛT – Enfants de 7/13 ans
• Du mardi 26 au vendredi 29 août
• Stage découverte organisé en partenariat avec les associations sportives farenques
• Activités : Basket-ball / boxe / handball / judo / moto-cross / tennis / tir à l'arc / volley-ball / football.
• Coût : gratuit.

Activités périscolaires et extrascolaires de septembre 2008 à juin 2009

Enfants de 6 a 13 ans
• ACTIVITÉS PHYSIQUE DE PLEINE NATURE (APPN)
Mercredi de 13 h 30 à 17 h
• CIRQUE ACROSPORT
Lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 18 h
• ATHLÉTISME
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Renseignements : 04 90 45 46 36

Trophée du Castellas

Reporté d'une semaine à cause du mauvais temps, ce raid multisports, organisé par la Municipalité, a finalement accueilli dix équipes de 4 participants s'affrontant sur les épreuves suivantes : Tir sportif, VTT, Tir à l'arc, Escalade et pour finir une Course d'orientation de nuit. Les participants ont brillé par leur bonne humeur constante malgré les difficultés affrontées tout au long de la journée. Jeunes et moins jeunes, vététistes du dimanche ou sportifs aguerris sont venus à bout des épreuves. Un grand bravo et merci pour l'aide, l'accueil et l'encadrement au CCFF, au Club de Tir du Castellas et au Tir à l'Arc Farenc.
L'équipe gagnante : « Les Costauds » composée d'Adrien CHAUVET, Jérôme TARTING, Hervé BONNAT et Stéphane MOLINES.

Carnaval des 4 écoles

Chorale des écoles Saint-Exupéry

Plus de 300 voix enfantines des Ecoles Maternelle et Primaire Saint-Exupéry ont fait vibrer le cœur des parents avec un répertoire très varié : Gainsbourg, Bob Marley, Police... le 6 juin au Centre Culturel Jean Bernard.
Un grand merci à Mme Claire PEYBERNES maîtresse et chef d'orchestre qui a su partager son amour de la musique avec tous les élèves.
Et à Géraldine, intervenante mise à disposition par la commune, qui leur a fait découvrir l'univers de la musique tout au long de l'année.
Les enfants ont pu applaudir M. DRAY, maître de CE1, qui les a accompagnés avec sa guitare sur des nombreuses chansons.

Ecole Paul Doumer

Inauguration de la devise et de l'esplanade Emile Richard

Ce groupe scolaire, pour filles et garçons, a été construit en 1932. En hommage à Paul DOUMER, Président de la République de 1931 à 1932, Monsieur DEYDIER, Maire de notre commune à cette époque donna son nom à cette école.
Le 1er Juillet 2008, Monsieur le Maire, Olivier GUIROU a inauguré la devise sur le fronton de l'Ecole Paul DOUMER « Liberté, Egalité, Fraternité » symbole de l'école laïque et l'Esplanade Emile RICHARD.

Emile RICHARD fut Directeur de l'Ecole de Garçons Paul Doumer de 1933 à 1965 et Maire de La Fare les Oliviers de 1959 à 1971. Nous avons eu également une pensée pour Claire RICHARD son épouse qui fut elle aussi Directrice de l'Ecole de Filles Paul DOUMER.
De nombreuses personnalités ont assisté à cette inauguration empreinte d'émotion, surtout pour les deux filles de M. et Mme RICHARD, Annick et Maryse, présentes à cette occasion.

Les élèves du Collège Louis Leprince récompensés

Le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône du Concours National du Prix de la Résistance et de la Déportation a organisé un concours sur le thème « 1940 – 1945 l'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la seconde guerre mondiale, une forme de résistance » pour les lycéens et les classes de 3ème des collèges.
Un formidable travail de mémoire qui fait partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté.

Le thème 2008, invitait les élèves à réfléchir sur « la solidarité dans l'épreuve », des valeurs humaines fondamentales.
La remise des prix a eu lieu le 21 mai 2008 en Préfecture de Marseille.
Le Collège Louis Leprince Ringuet de La Fare les Oliviers a obtenu le Prix Spécial 4ème catégorie pour les travaux collectifs.
Le dossier a été présenté par Marie PRIOUL, Mylène FASTIER, Jade BEDDOU, Laura BRACONNOT.
Dans la 3ème catégorie Travaux individuels, ont remporté :
Le 5ème Prix Marianne HUMBLET
Le 11ème Prix Antonin VALLE
Le 17ème Prix Jean Sébastien GRIMAUD
Les lauréats ont gagné un séjour à Paris du 24 au 28 août 2008. Le Maire et son Conseil Municipal félicitent ces heureux lauréats.

Prévention routière

Les 13 et 15 mai 2008 ont eu lieu les épreuves de la Prévention Routière organisées par la Gendarmerie de Salon de Provence pour les écoles élémentaires Saint EXUPÉRY et Paul DOUMER.
Olivier GUIROU, Maire de La Fare les Oliviers accompagné de son Adjointe à l'Education, en présence des Directeurs et Directrices d'Ecoles a remis un trophée aux deux premiers de chaque classe de CM2 et une médaille en souvenir de cette journée de sensibilisation routière à tous les autres élèves.

A noter

Allocation Chauffage

Le C.C.A.S. recueille les dossiers d'inscription des personnes à faibles revenus pour l'allocation chauffage, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement.
Inscriptions à la Mairie Annexe à partir du 1er au 31 juillet dernier délai.

Canicule

Afin de prévenir les conséquences d'une canicule pour l'été 2008, le gouvernement décide de charger les mairies du recensement sur un registre nominatif des personnes de 65 ans et plus ou handicapées isolées sur la commune et ceci en toute confidentialité.
Si vous souhaitez être recensé :
Contacter le CCAS au 04 90 45 46 35
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30

Fermetures estivales

Les Péquelets : 19 juillet au 18 août
Réouverture le 19 août
Le Grand Bleu : 25 au 31 août
Réouverture le 1er septembre

Fête des mères des anciens

Le 22 mai, l'Animation Temps Cantine a animé la Fête des Mères des Anciens au Foyer du 3ème Age. A cette occasion, les enfants de l'Ecole ont récité des poèmes qui ont bercé les anciens durant leur repas.
Le Maire a offert des fleurs aux mamans sans oublier tous les papas présents, qui ont reçu une bonne bouteille de rosé de notre Cave Coopérative Vinicole.

Inauguration de nouveaux logements sociaux

Monsieur le Maire, Olivier GUIROU a inauguré, le mercredi 18 juin 2008, la Résidence Vincent de Forbin, un ensemble d'habitation de 24 logements sociaux.
En présence de : M. Jean-Pierre Maggi, Vice Président du Conseil Général ; M. Georges Virlogeux, Maire de Lançon de Provence ; M. Serge Andréoni, Maire de Berre l'Etang, représenté par M. Martinet ; M. René Gimet, Maire de Saint Chamas, représenté par M. Gardiol ; M. Amalric, Maire de La Barben représenté par M. Corvaja ; M. le Député M. Kert, représenté par M. Usai ; M. Jean-Marc Piret, Président Directoire de Logirem ; MM. Marx et Caillet de la DDE.

Le logement fait partie des priorités de la nouvelle équipe municipale, très attachée au développement d'une politique du logement équilibrée et solidaire, et soucieuse du bonheur des administrés, de tous les administrés
A cette occasion, le Maire tenait à souligner le travail de qualité mené entre la ville et LOGIREM. Avec Silvia Barata, l'Adjointe aux affaires sociales et le bailleur social LOGIREM, d'attribuer ces logements aux personnes qui en ont le plus besoin, selon des critères bien précis et en toute objectivité.
22 de ces logements ont pu être attribués à des farencs.
« C'est avec l'objectif de loger aussi les plus modestes que mon équipe et moi-même nous avons souhaité développer de tels programmes bien insérés au cœur du village.
D'ici 2 ans, seront concrétisés d'autres logements de ce type, ainsi que de l'accession à la propriété sur le terrain de la Gueirarde.
147 logements verront le jour. En R+2 seulement. Le temps des tours et des barres est bien révolu !
Ainsi, nous contribuons à la création de logements stables, un endroit où chaque farenc peut s'établir et se bâtir un avenir meilleur. Nous sommes attachés à la qualité de vie des personnes qui ont besoin de soutien. C'est bien cela la véritable mixité sociale, celle qui est fondée sur la qualité de vie, sur la qualité de village pour tous. »

Pour réussir une telle opération, il a fallu la conjonction de nombreux éléments :
1. La volonté politique de l'équipe municipale (bien que n'étant pas soumis à la loi SRU des 20%)
2. La mise à disposition du terrain par la commune
3. Le talent des architectes, soulignons la qualité architecturale de ces bâtiments qui s'intègrent parfaitement dans notre village, des logements bien spacieux.
Les personnes qui se sont vues attribuer un logement dans cette résidence ne contrediront pas.
4. Une équipe d'ingénierie particulièrement motivée
5. Ensuite parce que le montage juridique et financier de cette opération est l'exemple d'une coopération fructueuse et intelligente entre une collectivité locale qui veut développer une offre locative sociale et un opérateur, le maitre d'ouvrage, LOGIREM, qui sait mettre l'ensemble des moyens humains et financiers au service de la politique locale de l'habitat.
6. Cet ensemble immobilier a été financé par :
– 80% en fonds propres + emprunt de LOGIREM
– 20% restants par l'Etat, le Conseil Général et le 1% patronal
7. Je n'oublierai pas de mentionner les efforts particulièrement importants du Conseil Général
8. Enfin, parce que nous avons tenu à une construction plus respectueuse de l'environnement.
Certification Qualitel THPE et HETE.
Nous tentons de démontrer que le logement social, ou plutôt le logement accessible au plus grand nombre, peut être aussi synonyme de qualité. Si l'on peut, dans l'exemple des logements, être efficace énergétiquement, alors il faut faire sans hésiter du développement durable : c'est-à-dire mêler environnement, économie et social.

Merci à LOGIREM pour cette réalisation,
Merci à tous les services municipaux qui ont œuvré pour ce projet.
Merci à tous les acteurs de cette réalisation

Les élus de la majorité

Le Maire
Olivier Guirou

1er adjoint
Corine Silvy
Communication, affaires culturelles, animation

2ème adjoint
Joël Yerpez
Urbanisme, réseaux et commande publique

3ème adjoint
Silvia Barata
Affaires sociales
Emploi

Conseillère
Andrée Monsat
3ème âge

Conseiller
Christian Rapaud
Aménagement du territoire

Conseillère
Estelle Legrand
Social

Conseillère
Dominique Pinatel
Culture

Conseiller
Jean-Michel Sentenac
Emploi

Conseillère
Agnès Cavalli
Ecole Paul Doumer

Le rôle du conseil municipal

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler les affaires de la commune. Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique. Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour est fixé par le maire. Au cours de la séance les élus adoptent des délibérations, c'est-à-dire des mesures concernant la vie de la commune, comme l'implantation des écoles primaires et bien sûr votent le budget de la ville.

Les élus de l'opposition

Conseiller
André Campagne
Mon Parti, c'est la Fare

Conseillère
Chantal Garcia
Mon Parti, c'est la Fare

Conseiller
Daniel Chaaban
Mon Parti, c'est la Fare

4ème adjoint
Christian Nevière
Sports et associations

5ème adjoint
Evelyne de Filippo
Finances

6ème adjoint
Claude Le Henaff
Travaux
Services Techniques

7ème adjoint
Monique Bourjac
Education

8ème adjoint
Philippe Reynaud
Cadre de vie

Conseiller
Yves Lombardo
Transports et développement économique, affaires militaires

Conseillère
Lysiane Scarpellini
Culture - Ecole municipale
Musique et danse

Conseiller
Christophe Mourre
Maison des jeunes

Conseillère
Claude Baumann
Social

Conseiller
Nicolas Bougereau
Sports
Associations

Conseiller
Alain Juillard
Culture

Conseillère
Geneviève Thyrion
Mon Parti, c'est la Fare

Conseiller
Jérôme Hiolin
Mon Parti, c'est la Fare

Conseillère
Nathalie Clauzel
Mon Parti, c'est la Fare

Conseiller
Gérard Cruz
L'Avenir Farenc

Conseillère
Babeth Ollivier
L'Avenir Farenc

Carnaval 27 avril 2008

Organisé par la municipalité, sous un soleil éclatant, le carnaval 2008 a connu un vif succès. Une foule très nombreuse a accompagné les chars jusqu'à la Maison de Retraite saint Jean. Un petit train a permis aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, de profiter du défilé. Un grand merci aux associations, aux services municipaux et aux bénévoles qui ont contribué à cette belle réussite.

Délégation Portugaise à La Fare les Oliviers

Le 26 avril, l'association Portugaise de La Fare les Oliviers représentée par Mme et M. FERREIRA, nous a permis d'accueillir des personnalités de leur village natal de GARFE avec un groupe folklorique. Le 25 avril 1974, le Portugal accédait à la démocratie après 50 ans de fascisme. L'association Portugaise de La Fare les Oliviers fêtait à cette occasion le 30ème Anniversaire de la Révolution des œillets. M. Olivier GUIROU, Maire de La Fare les Oliviers, a remis à M. Avelino FERNANDES, Maire de GARFE et M. Luis PEIXOTO prêtre, la médaille de la ville après de magnifiques prestations du groupe folklorique à la Maison de Retraite Saint Jean et sur la Place de la Mairie.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale vous offre cette année encore la possibilité de rêver à travers des **spectacles de contes et marionnettes** à l'attention des petits mais aussi des plus grands ! Après un voyage en Orient accompagné d'une danseuse orientale les 27 mai et 4 juin.
Afin d'allier culture et distraction, l'équipe vous a proposé également des **ateliers ludiques et variés** pour tous les âges et tous les goûts : calligraphie arabe, origami, kirigami, manga, Halloween ou encore décoration de Noël...

• Pour le plaisir des yeux, des **expositions thématiques** viendront tout au long de l'année compléter ces ateliers et décorer notre belle bibliothèque : exposition sur le manga, l'olivier, les sorcières et monstres....

• L'équipe vous accueille du mardi au vendredi :
Mardi : 9 h 30 - 11 h 30 et 15 h - 18h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h
Vendredi : 9 h 30 - 11 h 30 et 15 h - 18 h
Samedi : 9 h - 11 h 30
N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires qui se feront un plaisir de vous renseigner et de vous donner des conseils de lecture.
Un livre n'est pas disponible à la bibliothèque ? Pas d'inquiétudes, la Bibliothèque Départementale des Bouches du Rhône assure un service de prêt qui nous permet bien souvent de répondre favorablement à votre demande.
• **L'espace multimédia** est désormais ouvert tous les jours pour les consultations libres. Pour les débutants, des cours d'initiation sont proposés en bureautique les mardi et vendredi de 15 h à 18 h et pour Internet le mercredi 9 h 30-11 h 30 ; 16 h 30-18 h 30 ainsi que le samedi matin de 9 h à 11 h. Quelques cours et les néophytes deviendront de vrais pros de la souris !
• Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, même temporairement, l'équipe de la bibliothèque suggère **le prêt à domicile**. Un simple coup de fil et les voilà avec un large choix de romans, revues... sélectionnés en fonction de vos goûts.

Fermeture estivale
Du 29 juillet au 9 août

Lire ensemble

Cette année, les femmes méditerranéennes étaient à l'honneur dans cette nouvelle édition « LIRE ENSEMBLE » organisée du 23 mai par l'Agglopole Provence pour susciter l'envie de lire et de découvrir des livres à la Bibliothèque Municipale.
Vous avez pu apprécier différentes manifestations qui ont été le support d'un dialogue entre les conteuses et le public.
Le 27 mai, la bibliothèque Municipale a accueilli « Conte sur un pétale de rose » avec harpiste et danseuse orientale. Un nombreux public s'est vu offrir du thé à la menthe et un petit « goûter » .
Le 4 juin « Contes du Maghreb » avec fonds musical.
Atelier d'initiation à la calligraphie arabe.
Exposition sur les costumes et coutumes des femmes des pays méditerranéens.
Une très grande fréquentation de lecteurs.

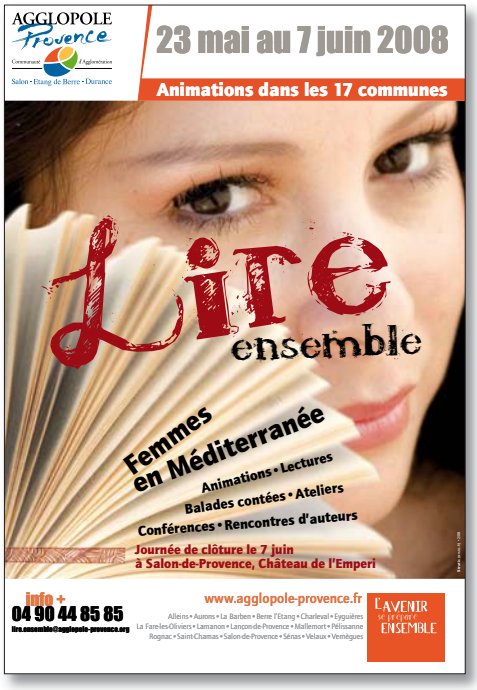

Gala de fin d'année

De nombreuses personnes ont participé aux Galas de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse qui ont eu lieu le 20 juin 2008 au Centre Culturel Jean BERNARD.

Téléthon Merci

Le Maire Olivier GUIROU a remercié les nombreux participants au Téléthon 2007. Il était accompagné de Corine SILVY, 1er Adjoint et organisatrice, Christian NEVIERE, Adjoint au Sport et aux Associations et Michel JUMELLE, trésoriers de la manifestation, pour remettre les diplômes.
Un très grand nombre d'associations de la commune, les farencs, les Sapeurs Pompiers de la Basse Vallée de l'Arc, le Comité Feux et Forêts, les sponsors, les écoles, la Maison de Retraite Saint Jean, le CMJ, l'ensemble des services municipaux et les bénévoles de l'Animation/Culture ont cette année encore répondu favorablement à l'appel des organisateurs.
19.507 € : le Maire rappelle une nouvelle fois l'exceptionnelle mobilisation des farencs et exprime sa fierté face à tant de générosité.

Un grand merci
Sans vous, rien ne serait possible.
Nous comptons sur vous
les 5 et 6 décembre 2008.

Ecole municipale de musique et de danse

Depuis sa création en 1993, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse ne cesse d'évoluer. Nous comptons cette année :
• **en danse :** 124 élèves et 5 activités : Hip Hop, Jazz, Training Danse, Flamenco et Danse Classique
• **en musique :** 146 élèves et 9 professeurs pour les découvertes et perfectionnement en piano, guitare, trompette, batterie, éveil musical et solfège.

Les cours sont ouverts aux adultes et aux enfants à partir de 4 ans pour la Danse Classique et de 5 ans pour la Danse Moderne.
Les cours sont donnés à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse située 4 rue Frédéric Mistral.

Les galas de fin d'année sont toujours des moments forts comme cette année encore où les élèves ont brillé par leur prestation et les professeurs par leur professionnalisme.
Nous espérons vous retrouver nombreux à la prochaine rentrée, avec de nouvelles disciplines à vous proposer comme le chant par exemple.
Nous attendons vos suggestions.
Date d'inscription pour la rentrée 2008/2009, le 8 septembre.
Reprise des cours le 15 septembre.

Pour tous renseignements, contacter Sylvie MESTRE au 04 90 42 50 73
Mardi 9 h à 12 h,
mercredi 9 h à 12 h / 14 h à 18 h,
jeudi 9 h à 12 h, vendredi 10 h à 12 h

Nouveauté cet été

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
vous propose durant les mois de juillet et août, deux activités :
Jazz et Training Danse
Inscriptions et renseignements auprès de l'Ecole Municipale de Danse 04 90 42 50 73
ou auprès de Monica 06 20 96 28 36

Théâtre

Une nouvelle activité théâtre vous est proposée dès la rentrée de septembre

Acte 1 Scène 1

La scène se passe à La Fare les Oliviers, le 22 septembre 2008.
– **Le premier** : Tu en es sûr ? C'est vraiment ce que tu veux faire ? Du théâtre ?
– **Le deuxième** : Oui, j'en suis certain !
– **Le premier** : et c'est quoi pour toi, le théâtre ?
– **Le deuxième** : *« le théâtre est le pays du vrai : il y a des cœurs humains sur la scène, des cœurs humains dans la coulisse, des cœurs humains dans la salle »* (Victor HUGO, Post-Scriptum de ma vie)
La compagnie 22 rue neuve vous propose, adultes et adolescents, de réveiller en vous tous les acteurs endormis.
Réservez dès à présent votre rôle et votre costume à l'adresse suivante : Ajuillard@lafarelesoliviers.fr

Soirée Café Théâtre

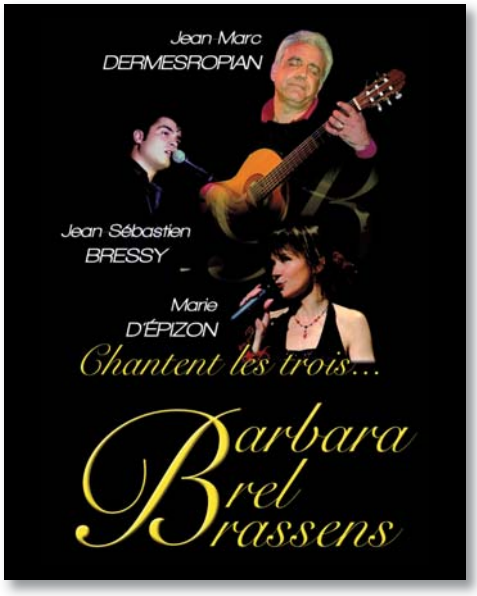

Un public nombreux a assisté, vendredi 6 juin, salle Deydier Avon à une soirée sous le signe des 3B « BARBARA, BREL, BRASSENS » avec 3 artistes de grand talent qui nous ont fait passer un très agréable moment.
Soirée organisée par la municipalité et l'association La Guitare Classique.

A noter

Notre commune de La Fare les Oliviers est reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de janvier à mars 2006 par arrêté ministériel du 18 avril 2008.

Brûlage rappel

Interdiction formelle d'entreprendre un brûlage entre le 1er juin et le 30 septembre, sauf dérogation préfectorale.

Envie de vous balader en colline ?

Du 1er juin au 30 septembre dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral. Pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. En fonction des conditions météorologiques le niveau de danger « feu de forêt » (orange – rouge – noir) sera déterminé par massif forestier chaque jour au plus tard à 18 h 00 pour le lendemain.
Le niveau de danger « feu et forêt » par massif forestier.

ORANGE : Vous pouvez vous balader toute la journée
ROUGE : Vous pouvez vous promener entre 6 h 00 et 11 h 00 le matin
NOIR : La promenade, la circulation et le stationnement de véhicules sont interdits toute la journée.

Comment ça marche ?
Tous les jours, obtenez l'information au 0811 20 13 13 ou www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Comité Communal des Feux et Forêts de La Fare les Oliviers

Le CCFF vous informe de la reprise des permanences les lundis, depuis le 16 juin jusqu'au 15 septembre 2008.
Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, adresser une lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Place Camille Pelletan
13580 LA FARE LES OLIVIERS

Pour tous renseignements
Téléphoner : 04 90 45 55 46

Protégeons nos forêts et protégeons nos biens

Débroussailler votre terrain est votre meilleure protection : il vous protège et protège la forêt.

Le débroussaillement : une obligation

L'obligation de débroussailler concerne les propriétés situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et boisements, ou éloignées de moins de 200 mètres des lisières de ces types de végétation.

Cas général

Le débroussaillement doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de votre propriété :
aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres, de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments, sur une largeur de 10 mètres.

Cas particuliers

Votre propriété :
- est située en zone urbaine, définie par le Plan Local d'Urbanisme,
- fait partie d'un lotissement

La totalité de votre propriété, même en l'absence de toute construction, doit alors être débroussaillée ; sans oublier le périmètre de 50 mètres autour des bâtiments, dans le cas où ce dernier empièterait sur une zone non urbaine.

La prise en charge du débroussaillement :
- **Le périmètre à débroussailler est inclus dans votre propriété :** la prise en charge des travaux vous incombe en totalité.
- **Le périmètre à débroussailler s'étend au-delà des limites de votre propriété :** C'est au propriétaire du bâtiment de se mettre en sécurité et de prendre en charge les travaux, y compris sur les propriétés voisines. Si votre voisin est lui aussi soumis à une obligation de débroussaillement autour de son habitation, le travail ou les frais, concernant la partie commune, peuvent être partagés.

En cas de non-respect de la réglementation

Les sanctions encourues
Si vous n'effectuez pas les travaux nécessaires, vous vous exposez à des sanctions (la contravention peut s'élever à 1500 euros). Par ailleurs, les autorités peuvent vous mettre en demeure de réaliser le débroussaillement dans un délai imparti. Si malgré tout, vous n'effectuez pas les travaux, la nouvelle loi forestière prévoit une amende pouvant s'élever à 30 euros par mètre carré non débroussaillé. En dernier recours, la commune peut faire exécuter les travaux d'office à vos frais.
D'autres problèmes éventuels
En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause, si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain, a facilité la propagation d'un incendie.

Environnement

La notion de développement durable est encore floue et certainement ambivalente. En tout cas elle découle d'un constat enfin (presque) unanime, que le mode de développement que nous avons connu à l'échelle mondiale a dépassé les limites acceptables pour la planète, son climat, sa biodiversité, ses ressources et leur partage entre tous ses habitants.
A son échelle, notre commune a sa part de responsabilité dans ces dysfonctionnements et ces excès qu'il faut absolument corriger. Tout est à faire dans ce domaine et la tâche sera ardue pour rattraper son retard. Tous les secteurs de la collectivité sont concernés : espaces verts, commande publique, restauration, consommation en énergie et eau des bâtiments communaux, constructions, urbanisme, transport, voirie, colline, déchets...et budget. C'est la raison pour laquelle ce défi ne pourrait être relevé qu'avec la participation et la bonne volonté de tous. La commune va devoir changer son comportement et se fixer des objectifs dans la réduction de la consommation des énergies, l'utilisation des énergies renouvelables (bois, solaire, éolien), la démarche développement durable dans la commande publique, l'introduction des aliments biologiques dans la restauration, la réduction drastique des pesticides, l'introduction des espèces florifères peu consommatrices en eau et vivaces dans les espaces verts. De nouvelles orientations vont être définies telles que

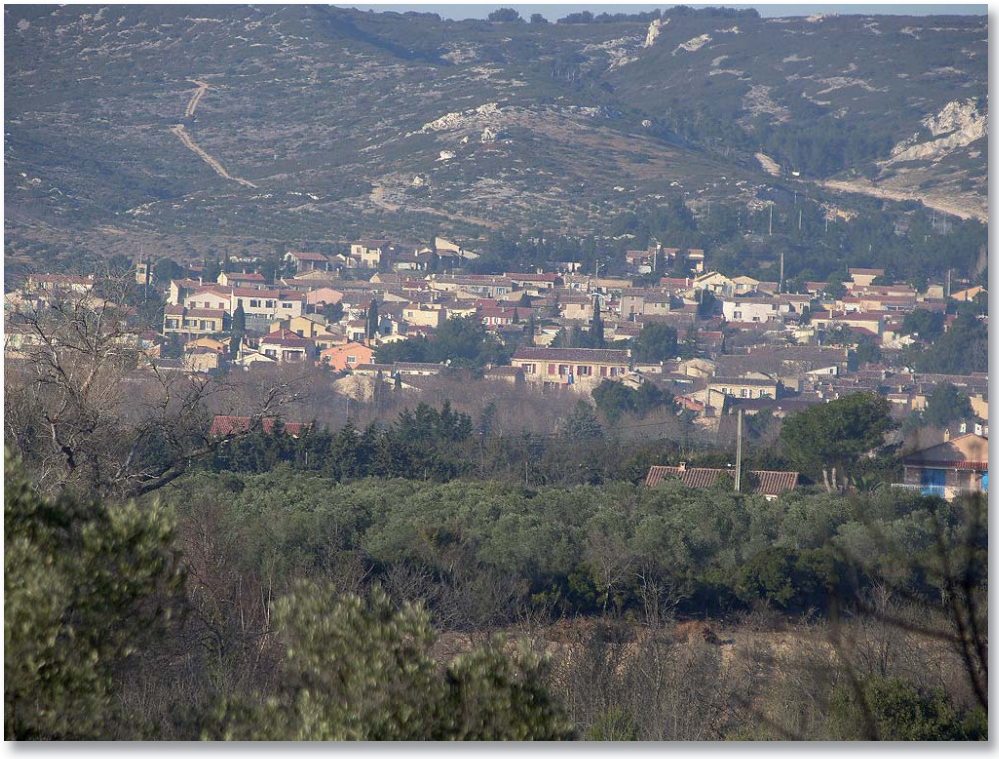

les constructions nouvelles en Haute Qualité Environnementale, le tri sélectif pour le pavillonnaire, l'augmentation de 20 % du COS pour les constructions répondants à des critères environnementaux, la réintroduction des espèces indigènes dans la colline etc. Ces objectifs ne pourront être atteints que par une forte volonté des élus (elle existe) associée à une participation motivée et consciente des habitants, de leurs associations, du personnel communal. Elle pourrait notamment s'exprimer sous la forme d'une association pour l'environnement indépendante de la municipalité et en même temps partenaire, pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. Le conseil municipal a déjà donné sans tarder le signal du départ en votant à l'unanimité le 29 mai 2008 l'installation de deux chauffe-eau solaires sur la commune. Le chauffage au fioul, vétuste, de la salle Deydier Avon est à l'étude pour son passage à l'utilisation de granulés de bois dès l'hiver 2009/10, le cahier des charges de l'appel à projet des constructions de la Gueirarde contiendra des exigences environnementales.
Deux chiffres enfin :
La facture d'électricité de la commune s'élevait en 2007 à 230 000 € (80% revenant aux bâtiments communaux, 20 % à l'éclairage public).
En 2005 le ratio de la moyenne (métropôle) de la dépense énergétique par habitant pour les communes de la métropole de même strate était de 32 € par habitant, 42 € sur notre commune et ce, malgré le climat dont nous bénéficions !

Colline

Notre colline nous est précieuse, elle fait partie de notre environnement. Sa proximité est appréciée des habitants qui y trouvent un lieu d'évasion bucolique. Nous devons la protéger et continuer à l'aider à se reconstruire après quatre incendies ravageurs en 28 ans.
C'est avec les principaux contributeurs, ONF, PIDAF, Conseil Général, personnel communal, association de La Forêt Farenque, CCFF, les Chasseurs du Castellas, que cet objectif déjà bien avancé va se poursuivre. La consultation et la concertation seront systématiquement la base de toutes les actions. La protection contre le feu est l'orientation principale. La priorité sera donnée au débroussaillement obligatoire, à la protection des sites et des espèces remarquables et à la sécurisation des accès pour les véhicules de lutte.
Pour les promeneurs, des chemins pourraient être balisés et des circuits de découverte ainsi que le temps à prévoir pour les parcourir, mis à leur disposition.
Il est indispensable de rappeler que la colline est strictement interdite à tous les véhicules à moteurs dont les motos et les quads.

L'eau du robinet, bonne pour la santé

Communiqué du 30 mai 2008 des Sociétés des Eaux de Marseille

La principale qualité de l'eau distribuée au robinet dans notre région, c'est sa composition. Il s'agit d'une eau moyennement minéralisée grâce à sa teneur en bicarbonates de calcium et de magnésium.
L'eau du Canal de Marseille présente une dureté moyenne de 20°F. Ce qui est tout à fait satisfaisant. Car malgré certaines idées reçues, une « eau calcaire » n'est pas mauvaise du tout pour la santé. Au contraire : l'eau du robinet apporte ainsi 25 % du calcium dont notre corps à besoin.
Les seuls désagréments d'une « eau calcaire » sont de l'ordre du confort dès lors qu'on la chauffe : entartrage, sensations sur l'épiderme ...
Une eau trop douce recèle même un effet corrosif sur les canalisations par la libération de particules de métaux. Riche en sodium, elle n'est pas recommandée pour les femmes enceintes ou les personnes cardiaques.
L'unité utilisée pour exprimer la dureté de l'eau est le degré hydrométrique français (°F) ou le Titre Hydrotimétrique (°THF).
Un °F équivaut à 4 mg de calcium par litre et à 2,4 mg de magnésium par litre.

Dureté Faible	TH ≤ 15°F
Dureté Moyenne	15°F ≤ TH ≤ 25°F
Dureté Forte	25°F ≤ TH ≤ 35°F
Dureté Très Forte	TH > 35°

Etat civil

Naissances filles

- CAVALIERE Charlotte Laëtitia Caroline, 07/12/2007
- GIMENEZ Lysandre Valérie, 21/12/2007
- MARTY-DESSUS Aeryn Letzia Yvonne, 25/12/2007
- DELOUS Amandine Victoria, 26/12/2007
- LHOTELIER Kenza Mélodie Jade, 09/01/2008
- ARMAND Clara Marie, 13/01/2008
- PIGEYRON Orane Lucie, 17/01/2008
- ABBES Enaé Marie, 28/01/2008
- BENISTY Eloïse Mélissandre Simone, 12/02/2008
- LUROL Lola Romy France Nathalie, 07/02/2008
- FURST Célia, 19/02/2008
- FERNANDES VILELA Claudia, 24/02/2008
- ROSSETTI Ilona Martine Jeanine Françoise, 18/03/2008
- HUBLER Anouk Turkia, 27/03/2008
- ZUCCHELI Ambre Anna Nancy, 22/04/2008
- CHARREL Solène Agnès Marie, 22/04/2008
- FLAMENT Marie, 01/05/2008
- MOULINAS Marlène Dominique Pascale, 09/05/2008
- CHAMPON Léonie Emmanuelle, 17/05/2008

Naissances garçons

- ESPAGNAC Louka, 17/12/2007
- OLLIVIER Thomas Nicolas, 18/12/2007
- BARDET Paul Mathieu, 21/12/2007
- BARDET Nathan Laurent, 21/12/2007
- GIMENEZ Lilian Christophe, 21/12/2007
- BACHER Enzo Charles Julien, 25/12/2007
- SEGATI Mathis, 06/01/2008
- GENNARO Ewan Bernard Pedro, 20/02/2008
- CHEROUTE-CHABRIER Ariel François Alain, 04/04/2008
- HENRY Thomas Mathieu Jean-Claude, 18/04/2008
- PATRAC Camille, 20/04/2008
- JOLIVET Paco Audric, 21/04/2008
- STRAUSS Ethan Yvon Sauveur, 22/04/2008
- CHABOT Arthur Olav Philippe Marie, 28/04/2008
- CHERIET Adam, 08/05/2008

Mariages

- DAHMAN Kaled et DZIRI Sonia, 09/02/2008
- SERRES Jean-Claude et BOUTET Sylvie, 01/03/2008
- BARIL Michel et GROSGEORGE Corinne, 12/04/2008
- TYSEBAERT Fabien et BICHON Audrey, 19/04/2008
- COUTTON Sébastien et ROMANO Magali, 26/04/2008
- CADENEL Arnaud et AUGUET Virginie, 17/05/2008
- KREKELS Michel et VASSALLO Muriel, 07/06/2008

Décès

- SALETA Marie veuve BONIFAY, 13/12/2007
- MILLA Enemesio, 26/12/2007
- PAPAZIAN Andrée veuve MONTBLANC, 26/12/2007
- AMOYAL Judas, 19/12/2007
- ELISSALDE Henri, 30/12/2007
- BONOMINI Dominique veuve MARDELLE, 31/12/2007
- REFORZO Jean-Louis, 03/01/2008
- BARRA Maurice, 03/01/2008
- FOREST Francia épouse SALIVET, 07/01/2008
- LATE Marcel, 26/01/2008
- BROUCHON Denise épouse MARIANI, 04/02/2008
- LASCOUR Laurence, 05/02/2008
- JAFFRE Georges, 08/02/2008
- PENNETIER Hervé, 09/02/2008
- ESTELLE Roger, 11/02/2008
- VOLLARO-BERNARD Tristan, 17/02/2008
- THERESE Jeanne veuve BOYER, 23/02/2008
- COLOMBON Henriette veuve HENRIC, 15/03/2008
- LIGNOTE Yves, 24/03/2008
- GILLI Raymonde veuve FERAUD, 27/03/2008
- CHAUVIN André, 01/04/2008
- TURIN Léa veuve ALBORELLI, 14/04/2008
- CARTIER Brigitte veuve LECAS, 18/04/2008
- GEAY-COUVALETTE Bernard, 05/05/2008
- SIMON Simone (Scarlet) veuve BENCAK, 05/05/2008
- ISNARD Rose veuve MARTIN, 10/05/2008
- CHERCUITTE Roger, 20/05/2008

Horaires d'ouverture au public

Mairie & mairie annexe

9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
Téléphone : 04 90 45 46 00
Fax : 04 90 45 46 01

Service urbanisme

250, avenue des Puisatiers
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h
Téléphone : 04 90 45 50 34

Centre technique municipal

250, avenue des Puisatiers
Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h – Fermé le mercredi
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h
Téléphone : 04 90 45 50 20
Fax : 04 90 45 50 21

Police municipale

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
Téléphone : 04 90 42 69 98
Fax : 04 90 42 69 98

Bibliothèque municipale

Mardi et vendredi 9 h 30 à 11 h 30 et 15 h à 18 h, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, samedi 9 h à 11 h 30
Horaires d'été
Mardi et vendredi 9 h 30 à 11 h 30 et 16 h 30 à 18 h, mercredi 9 h 30 à 12 h et 15 h à 19 h, samedi 9 h à 11 h 30
Téléphone : 04 90 42 56 09

École municipale de musique et de danse

(à compter du 1er septembre 2008)
Mardi 9 h à 12 h, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h, jeudi 9 h à 12 h et vendredi 10 h à 12 h
Téléphone : 04 90 42 50 73

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons nés en juillet, août et septembre 1992 (avoir 16 ans révolus) doivent se faire recenser à la Police Municipale dès à présent.
Pièces à fournir : livret de famille, pièce d'identité de l'intéressé, facture EDF ou TEL.
Police Municipale du lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h

Transport

Vous avez un rendez-vous en ville ou simplement vous désirez aller vous promener, la municipalité vous informe des différents trajets proposés au départ de La Fare les Oliviers, horaires et tarifs. Prix préférentiel de 1 € par trajet pour les personnes de 65 ans et plus.
D'autres destinations sont possibles via les gares routières de Vitrolles, Aix-en-Provence, Salon de Provence ou les gares ferroviaires de Rognac et de l'Arbois (TGV). Renseignements : 04 90 45 46 00.

Enquêtes sur le réseau de transport

La région PACA en partenariat avec l'État, les collectivités et les autorités organisatrices des transports des Bouches-du-Rhône réalise une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents des Bouches-du-Rhône.
L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants, pour mieux organiser le système de transport sur notre territoire. Nous informons la population que des agents enquêteurs munis d'une attestation de repérage et d'une carte professionnelle AlyceSofreco, peuvent solliciter des habitants pour répondre à cette enquête.

Consultations juridiques

3ème vendredi de chaque mois en Mairie de 14 h à 17 h sauf en juillet et août.

Permanences

Conseil général

Monsieur Jean-Pierre MAGGI,
Conseiller Général du Canton de Pélissanne
2ème mercredi de chaque mois de 16 h à 17 h en Mairie

Député

Monsieur Christian KERT,
Député des Bouches-du-Rhône
3ème vendredi de chaque mois de 10 h 45 à 12 h en Mairie

Vous souhaitez vous rendre sur AIX-EN-PROVENCE

LIGNE 16
TRANSDEV
CAP PROVENCE
04 42 97 52 10

	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI
	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI
	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI
	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI
	VENDREDI	VENDREDI	VENDREDI	VENDREDI	VENDREDI
		SAMEDI	SAMEDI	SAMEDI	SAMEDI
Période de fonctionnement	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1
Lançon - Sibourg le stade	6:25	8:10	13:15	17:30	18:30
Lançon - Victor Hugo	6:35	8:20	13:25	17:40	18:40
La Fare - Eglise	6:48	8:33	13:38	17:53	18:53
Aix-en-Pce - Gare routière	7:20	9:05	14:10	18:25	19:25
	PMR	PMR	PMR	PMR	

Vous souhaitez vous rendre sur LANÇON

	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI
	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI
	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI
	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI
	VENDREDI	VENDREDI	VENDREDI	VENDREDI	VENDREDI
		SAMEDI	SAMEDI	SAMEDI	SAMEDI
Période de fonctionnement	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1
Aix-en-Pce - Gare routière	7:20	12:15	16:30	17:30	19:15
La Fare - Eglise		12:45	17:00	18:00	19:45
Lançon - La Poste	7:50	12:55	17:10	18:10	19:55
Lançon - Sibourg le stade	7:55	13:00	17:15	18:15	20:00
	PMR	PMR	PMR		PMR

TARIFS AU 01/08/2007
La Fare - Aix-en-Pce (gare routière) : 3,30 €
La Fare - Lançon : 1,90 €

PMR : accessible aux personnes à mobilité réduite
AN1 : fonctionne toute l'année sauf les dimanche et jours fériés (ex : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre)
Renseignements au 0 891 024 025 (0,22€ ttc/mn) ou www,lepilote,com

Vous souhaitez vous rendre sur ROGNAC, VITROLLES, AÉROPORT ou GARE TGV

LIGNE 17
Autocars SUMA
04 42 87 05 84

	LUNDI		LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI		LUNDI	LUNDI	LUNDI
	MARDI		MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI		MARDI	MARDI	MARDI
	MERC		MERC	MERC	MERC	MERC	MERC	MERC	MERC		MERC	MERC	MERC
	JEUDI		JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI		JEUDI	JEUDI	JEUDI
	VEND		VEND	VEND	VEND	VEND	VEND	VEND	VEND		VEND	VEND	VEND
		SAME		SAME	SAME	SAME	SAME	SAME			SAME	SAME	
				DIM&F	DIM&F	DIM&F	DIM&F	DIM&F		DIM&F		DIM&F	DIM&F
Période de fonctionnement	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1
Salon - Gare routière	5:15	6:10	6:30	7:00	9:15	11:10	12:50	15:15	16:20	16:45	17:20	18:20	19:40
Salon - Arceau Roy René	5:17	6:12	6:32	7:02	9:17	11:12	12:52	15:17	16:22	16:47	17:22	18:22	19:42
Salon - Ecole de l'Air	5:19	6:14	6:34	7:04	9:19	11:14	12:54	15:19	16:24	16:49	17:24	18:24	19:44
Lançon - La Poste	5:30	6:25	6:45	7:15	9:30	11:25	13:05	15:30	16:35	17:00	17:35	18:35	19:55
La Fare - La Poste	5:42	6:37	6:57	7:27	9:42	11:37	13:17	15:42	16:47	17:12	17:47	18:47	20:07
Rognac - Gare	5:52	6:47	7:07	7:37	9:52	11:47	13:27	15:52	16:57	17:22	17:57	18:57	20:17
Virolles - Pierre Plantée	6:01	6:56	7:16	7:46	10:01	11:56	13:36	16:01	17:06	17:31	18:06	19:06	20:26
Marigane - aéroport	6:16			8:01	10:16	12:11	13:51	16:16	17:21	17:46	18:21	19:21	20:41
Vitrolles - Pinchinades	6:25			8:10	10:25	12:20	14:00	16:25	17:30	17:55	18:30	19:30	20:50
Aix - TGV	6:30			8:15	10:30	12:25	14:05	16:30	17:35	18:00	18:35	19:35	20:55
		PMR	PMR		PMR		PMR		PMR	PMR			PMR

Vous souhaitez vous rendre sur LANÇON ou SALON

	LUNDI		LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI		LUNDI	LUNDI	LUNDI
	MARDI		MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI	MARDI		MARDI	MARDI	MARDI
	MERC		MERC	MERC	MERC	MERC	MERC	MERC	MERC		MERC	MERC	MERC
	JEUDI		JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI	JEUDI		JEUDI	JEUDI	JEUDI
	VEND		VEND	VEND	VEND	VEND	VEND	VEND	VEND		VEND	VEND	VEND
		SAME		SAME	SAME	SAME	SAME	SAME			SAME	SAME	
				DIM&F	DIM&F	DIM&F	DIM&F	DIM&F		DIM&F		DIM&F	DIM&F
Période de fonctionnement	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1	AN1
Aix - TGV	6:35			9:20	11:15	12:45	14:35	16:45	17:45	18:05	18:50	20:15	21:15
Vitrolles - Pinchinades	6:40			9:25	11:20	12:50	14:40	16:50	17:50	18:10	18:55	20:20	21:20
Virolles - Pierre Plantée	6:49	7:00	8:15	9:34	11:29	12:59	14:49	16:59	17:59	18:19	19:04	20:29	21:29
Marigane - aéroport	7:04			9:49	11:44	13:14	15:04	17:14	18:14	18:34	19:19	20:44	21:44
Rognac - Gare	7:13	7:09	8:24	9:58	11:53	13:23	15:13	17:23	18:23	18:43	19:28	20:53	21:53
La Fare - La Poste	7:23	7:19	8:34	10:08	12:03	13:33	15:23	17:33	18:33	18:53	19:38	21:03	22:03
Lançon - La Poste	7:35	7:31	8:46	10:20	12:15	13:45	15:35	17:45	18:45	19:05	19:50	21:15	22:15
Salon - Ecole de l'Air	7:46	7:42	8:57	10:31	12:26	13:56	15:46	17:56	18:56	19:16	20:01	21:26	22:26
Salon - Arceau Roy René	7:48	7:44	8:59	10:33	12:28	13:58	15:48	17:58	18:58	19:18	20:03	21:28	22:28
Salon - Gare routière	7:50	7:46	9:01	10:35	12:30	14:00	15:50	18:00	19:00	19:20	20:05	21:30	22:30
		PMR	PMR		PMR		PMR		PMR	PMR			PMR

TARIFS AU 01/08/2007
La Fare - Salon : 2,30 €
La Fare - Lançon : 1,90 €
La Fare - Rognac : 1,90 €
La Fare - Vitrolles : 2,30 €
La Fare - aéroport : 2,30 €
La Fare - gare TGV : 5,00 €

PMR : accessible aux personnes à mobilité réduite
AN1 : fonctionne toute l'année ainsi que les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre
Renseignements au 0 891 024 025 (0,22 ttc/mn) ou www,lepilote,com

Prêt à Poster

Monsieur le Maire Olivier GUIROU et Mme Corine SILVY 1er Adjoint ont signé un partenariat avec la Direction Départementale de la Poste, sous l'égide de Monsieur MARTINEZ, afin d'exporter l'image de La Fare les Oliviers en créant un Prêt à Poster (PAP) qui sera à votre disposition à La Poste ainsi qu'aux bureaux de tabac de la commune.

Inscriptions
Rentrée scolaire 2007/2008

Transport scolaire

Les élèves doivent s'inscrire durant les mois de juin et juillet.

➜ Vers un établissement scolaire du périmètre de l'Agglopole : SALON, SAINT-CHAMAS, ROGNAC et Collège Louis Leprince Ringuet de LA FARE LES OLIVIERS
1 photo
2 enveloppes timbrées
1 justificatif de domicile
Pour un renouvellement, retour de l'ancienne carte

➜ Vers un établissement scolaire hors périmètre de l'Agglopole : AIX-EN-PROVENCE, ISTRES, MIRAMAS, MARSEILLE, VITROLLES ou autres
1 photo
1 justificatif de domicile
1 attestation d'inscription de l'établissement
1 chèque de 10 € (si renouvellement, retourner la carte de bus)

➜ Les lycéens qui se rendent vers un établissement scolaire en dehors du département, doivent se renseigner en Mairie pour une éventuelle aide financière du Conseil Général.

Les cartes seront à retirer à compter du 27 août en Mairie.

Cantine scolaire

Juin 2008 – Dossier d'inscription envoyé à votre domicile ou remise à l'école de votre enfant.

25 juillet 2008 – Date limite de retour des dossiers en Mairie.

Pharmacies, médecins de garde

Juillet

06/7 – Pharmacie GENOUX BRANDSMA
24, Lot Saint Michel – COUDOUX
Tél. : 04 42 52 02 64

13/7 – Pharmacie NICOLAS
Rue de la République – VELAUX
Tél. : 04 42 87 92 24

14/7 – Pharmacie du Centre
Centre Commercial Intermarché
VENTABREN – Tél. : 04 42 28 75 87

20/7 – Pharmacie De MORTAIN
Les Claux Chemin Départemental 64
VENTABREN – Tél : 04 42 28 80 25

27/7 – Pharmacie GINOUX
CARBONNIERES – 150, avenue du Père Giraud – ÉGUILLES – Tél : 04 42 92 51 35

Août

03/8 – Pharmacie FLORENT – les Jardins de St Marc – LA FARE LES OLIVIERS
Tél. : 04 90 42 65 38

10/8 – Pharmacie FAYMAN – Centre commercial Intermarché – VELAUX
Tél. : 04 42 74 83 38

15/8 – Pharmacie de Garde - SALON DE PROVENCE – Commissariat de Police
Tél. : 04 90 17 04 00

17/8 – Pharmacie de Garde – SALON DE PROVENCE - Commissariat de Police
Tél. : 04 90 17 04 00

24/8 – Pharmacie BASSINET
Centre Commercial Colline – VELAUX
Tél. : 04 42 74 87 82

31/8 – Pharmacie FARRAGGI DURAND
55, avenue Pasteur – LA FARE LES OLIVIERS – Tél. : 04 90 42 60 31

Septembre

07/9 – Pharmacie HECKENROTH
5, rue Jasse – ÉGUILLES
Tél 04 42 92 63 13

14/9 – Pharmacie DE MORTAIN
Les Claux - Chemin Départemental 64
VENTABREN – Tél. : 04 42 28 80 25

21/9 – Pharmacie FAYMAN
Centre commercial Intermarché
VELAUX – Tél. : 04 42 74 83 38

28/9 – Pharmacie FLORENT
Les Jardins de St Marc – LA FARE LES OLIVIERS – Tél. : 04 90 42 65 38

Octobre

05/10 – Pharmacie NICOLAS
Rue de la République – VELAUX
Tél. : 04 42 87 92 24

12/10 – Pharmacie GINOUX
CARBONNIERES – 150, avenue du Père Giraud – EGUILLES – Tél. : 04 42 92 51 35

19/10 – Pharmacie GENOUX BRANDSMA
24, Lot Saint Michel – COUDOUX
Tél. : 04 42 52 02 64

26/10 – Pharmacie FARRAGGI DURAND
55, avenue Pasteur – LA FARE LES OLIVIERS – Tél. : 04 90 42 60 31

Du samedi 12 h 00 au lundi 8 h 00
Pour connaître les pharmacies de garde, contacter le **Centre d'Appel au 32 37**.

Médecins de garde

En cas d'urgence médicale, composez les numéros d'urgence suivants :
15, 18, 112

Mon parti c'est La Fare

En mars dernier le résultat des élections ne nous a pas été favorable. Nous nous sommes inclinés devant le pouvoir des urnes et nous voilà donc siégeant dans l'opposition. Nos six représentants de la liste « Mon parti c'est La Fare » resteront attentifs aux démarches entreprises par cette nouvelle majorité hétéroclite qui devra prouver au fil des semaines sa cohérence, sa complémentarité et le respect de tous les engagements pris pendant la campagne électorale. La lutte pour le pouvoir est une chose, la gestion au quotidien en est une autre et il faut avoir le courage d'une vraie démocratie partagée.

J'ai choisi volontairement de prendre le temps d'assimiler cette rupture non seulement avec les fonctions de maire mais surtout avec les personnes qui m'ont accompagné pendant de nombreuses années et qui m'ont trahi. Je n'ai plus à les protéger, à les défendre contre les critiques ou à endosser la responsabilité de leurs actes.

J'ai fait le point avec les amis qui m'entourent sur l'intérêt de mon investissement dans la vie publique et nous avons pensé qu'il était important pour tous ceux qui nous font confiance et tous ceux qui ont fait un autre choix, d'apporter au débat démocratique notre expérience, notre état d'esprit et notre vision d'un développement durable et harmonieux de notre village. J'ai également relancé ma vie professionnelle dans la société qui m'accueillait un jour par semaine auparavant et surtout consolidé ma vie familiale avec ma compagne et les enfants qui partagent mon toit. Je suis prêt pour cette nouvelle aventure.

Nous participerons aux décisions municipales et vous tiendrons au courant de nos positions régulièrement.

Avec Chantal GARCIA, Geneviève THYRION, Nathalie CLAUZEL, Daniel CHAABAN et Jérôme HIOLIN nous ne ferons pas d'opposition systématique ce qui ne veut pas dire que nous serons forcément conciliants.

Je salue également tous les autres et les non élus de ma liste qui vont également nous aider dans notre tâche. A bientôt dans les boîtes aux lettres.

André CAMPAGNE
pour la liste « Mon Parti c'est LA FARE »

L'avenir Farenc

Nous remercions tous les farencs qui nous ont fait confiance. Notre liste compte 2 conseillers municipaux. Comme toute opposition constructive, notre rôle est de rester vigilant et de veiller au respect de la démocratie. Nous ne souhaitons pas être systématiquement contre tous les projets, mais nous veillerons à ce que les promesses faites durant la campagne soient tenues. Notre devoir est de veiller au bien-être des farencs, dans le sens du programme que nous avions élaboré lors des élections. Voilà 3 mois maintenant que notre maire a pris ses fonctions.

Ce dernier nous avait promis *« la modification du stationnement et le respect des règles de civilité. La création de parkings minutes, une revalorisation du rôle de la police municipale et l'augmentation de ses effectifs. Un compte rendu des conseils municipaux devait être diffusé.* » Rien n'a été fait à ce jour, alors que ces mesures sont simples et peu onéreuses.

Cette année, la commune bénéficie d'une manne financière de 435 000 euros provenant du SITOM, soit plus de 17 % du produit des taxes locales. Comme nous l'annoncions durant la campagne électorale, nous aurions souhaité avoir une diminution des taux d'imposition, redonnant du pouvoir d'achat aux farencs. La municipalité en a décidé autrement, et s'est seulement contentée de geler leur augmentation pour l'année 2008.

Dans la continuité de ce qui s'est fait sous le précédent mandat, des subventions conséquentes ont été attribuées à une association ne menant aucune action sur la commune, alors que d'autres associations n'obtiennent pas autant de considération de la part des décideurs locaux.

De même, les représentants de la commission du CCAS et de la commission communale des impôts directs ont été choisis sans aucune concertation, et parmi « les amis »...

Clientélisme électoraliste ?

L'association « l'Aveni Faren » nous soutient dans notre tâche d'opposition, et continuera à vous informer régulièrement, comme elle l'a toujours fait, par l'intermédiaire de ses bulletins et de son blog (http//:avenifaren.over-blog.fr).

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à vous rapprocher de cette association ou de nous écrire en mairie.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances, et espérons vous retrouver nombreux aux différentes manifestations organisées dans le village cet été.

Gérard CRUZ et Babeth OLLIVIER.

Sortir à La Fare

13 JUILLET

Sardinade animée par un DJ

À partir de 19 h 30 – Ecole Paul Doumer

29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE

Fête votive Sainte Rosalie

Apéritif concert, bals gratuits devant le Centre Jean Bernard
Concert gratuit « François Feldman »
Aïoli, pieds paquets, bénédiction des chevaux,
apéritif du maire offert à la population,
retraite aux flambeaux, feu d'artifice
Repas des Anciens et Messe à la Chapelle Sainte Rosalie,
Sainte Patronne de La Fare les Oliviers

13 SEPTEMBRE

Forum des associations

14 h 00 à 18 h 00 – Salle Jean Bernard

23 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE

Exposition d'œuvres de créateurs Farencs

Avec la participation du Conseil Municipal Junior
Bibliothèque Municipale

14 SEPTEMBRE

Cinéma

15 h 00 – Auditorium Jean Bernard

Spectacle théâtral

"Embarquement Immédiat"
14 h 30 – Bibliothèque Municipale

26 SEPTEMBRE

Soirée café théâtre

"Il était une fois le blues"
21 h 00 – Deydier AVON

Renseignements au 04 90 45 46 43 / 06 09 94 78 63